

SÉANCE DU 20 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

Le vingt mars,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à l'espace culturel à Quingey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mars

N° 46/17

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 13 mars 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 27 mars 2017,

Objet de la délibération :

*RENOVATION GYMNASE DE
QUINGEY : nouveau plan de
financement, demande
versement subvention Région*

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents : 83
- Absents : 16
 - Dont suppléés : 0
 - Dont représentés : 8
 - Excusés : 4
 - Non excusés : 4
- Votants : 91

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
M. Daudey Pierre à M. Demesmay Maurice, M. Laithier Didier à M. Pernin Daniel, M. Sage Jean-Luc à M. Chatelain Claude, M. Maugain Romuald à M. Grenier Jean-Claude, Mme Bertin Nathalie à M. Prost Jean-Paul, Mme Magneron Monique à M. Longeot Jean-François, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Breuil Jacques à Mme Faivre Sarah
- Procuration** Mmes Keller Véronique & Beaune Catherine, Ms. Moniotte Jacques & Edme Philippe
- Excusé(e)** Mme Henry-Leloup Jacqueline, Ms. Barbet Henri, Pogliano Jean-Louis & Petetin Yves
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Sarah Faivre, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Suite à la validation de l'Avant-Projet Définitif, le coût de l'opération de rénovation du gymnase intercommunal de Quingey s'élève à 1 090 674,00 € HT dont 924 300 € HT de coût travaux. Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

DEPENSES	MONTANTS € HT	RECETTES	MONTANTS € HT
TRAVAUX	1 090 674.00	DETR	27 266.85
		FSIPL	27 266.85
		REGION - CADD	50 000.00
		DEPARTEMENT	305 005.50
		TEPCV	463 000.00
AUTOFINANCEMENT	218 134.80		
TOTAL	1 090 674.00	TOTAL	1 090 674.00

Par la délibération n°23-15 du 23 septembre 2015, le Pays Loue Lison rappelle que la Région Franche-Comté a réservé une enveloppe d'investissement de 336 595 € dans le cadre de sa nouvelle politique territoriale 2015-2020. Ce contrat est repris par la Communauté de Communes Loue Lison. La rénovation du gymnase intercommunal de Quingey s'inscrit dans ce cadre.

A l'unanimité, le conseil communautaire approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessus et autorise le Président à solliciter la subvention de 50 000 € au titre des phases « étude » et « travaux » du projet auprès de la Région.

Fait et délibéré en séance, le 20.03.17
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président